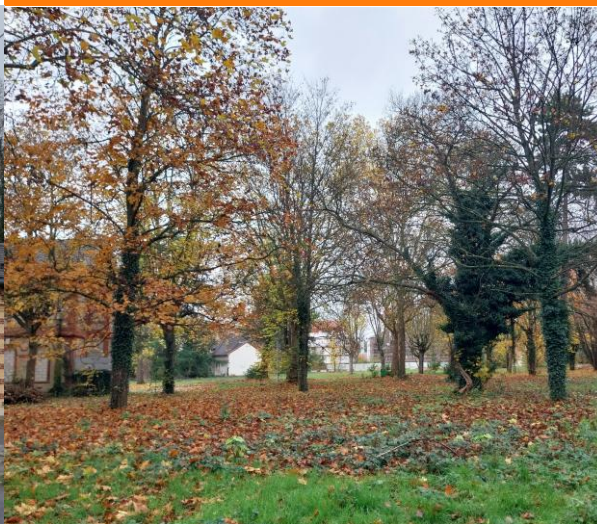




ZAC Maison Blanche à Neuilly-sur-Marne (93)

Mise à jour de la cartographie des espèces végétales exotiques envahissantes

Octobre 2025

Commune de Neuilly-sur-Marne (93)

**grandparis
aménagement**

CLIENT

RAISON SOCIALE	Grand Paris Aménagement
COORDONNÉES	Parc du Pont de Flandre Bâtiment 033 11 rue de Cambrai – CS 10052 75945 Paris Cedex
INTERLOCUTEURS	Marie MILANI marie.milani@grandparisamenagement.fr

SCE

COORDONNÉES	9 boulevard du Général De Gaulle 92120 MONTROUGE Tél. 01 55 58 13 20 E-mail : paris@sce.fr
INTERLOCUTEURS	Clara RODRIGUEZ Tél. 07 72 00 04 90 E-mail : clara.rodriquez@sce.fr

RAPPORT

TITRE	ZAC Maison Blanche à Neuilly-sur-Marne (93) – Mise à jour de la cartographie des espèces végétales exotiques envahissantes
NOMBRE DE PAGES (hors annexes)	28
NOMBRE d'ANNEXES	0

SIGNATAIRE

RÉFÉRENCE	DATE	RÉVISION DU DOCUMENT	OBJET DE LA RÉVISION	RÉDACTEUR	CONTRÔLE QUALITÉ
241058	27/10/2025	V1	Rédaction	RAR	CRZ

Sommaire

1. Contexte du projet	5
2. Méthodologie	6
2.1. Planning des inventaires	6
2.2. Collecte des données sur le terrain et gestion des données d'inventaires faune/flore et milieux naturels	7
3. Résultats des inventaires	7
4. Evolution de l'envahissement végétale du site	23
5. Conclusion	25
6. Bibliographie.....	26
7. Recueil photographique d'EVEE du site	28

Table des figures

<i>Carte 1 : Secteurs concernés par la mission 8 – Cartographie des espèces exotiques envahissantes.....</i>	<i>5</i>
<i>Carte 2 : EVEC présentes sur le site en 2025</i>	<i>19</i>
<i>Carte 3 : Cartographie des EVEC secteur Sud-Ouest en 2025</i>	<i>20</i>
<i>Carte 4 : Cartographie des EVEC secteur Sud-Est en 2025.....</i>	<i>21</i>
<i>Carte 5 : Cartographie des EVEC secteur Nord-Est en 2025</i>	<i>22</i>
<i>Carte 6 & 7: Cartographie des EVEC, étude EGIS, 2015 (gauche), étude URBAN-ECO, 2019 (droite)</i>	<i>23</i>

Tableaux de l'étude

<i>Tableau 1 - Calendrier des prospections EVEC</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 2 - Liste des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes contactées au sein de la ZAC</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 3 - Flore exotique envahissante recensée au sein de la ZAC Maison-Blanche pour chaque étude</i>	<i>24</i>

1. Contexte du projet

L'opération d'aménagement de la ZAC Maison Blanche, située à Neuilly-sur-Marne dans le département de la Seine-Saint-Denis (93), s'inscrit dans une dynamique régionale visant à répondre aux besoins en logements en Île-de-France. Ce projet de 58,6 hectares, implanté sur l'ancien site hospitalier de Maison Blanche, a pour objectif la création d'un écoquartier accueillant près de 10 000 habitants, avec des logements, des équipements publics et des espaces verts.

Afin d'anticiper les prochaines phases du projet d'aménagement de la ZAC, Grand Paris Aménagement souhaite **mettre à jour la cartographie des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE)** présentes sur le site. SCE a réalisé des suivis floristiques complets sur l'ensemble de la partie Est de la ZAC, et des suivis spécifiques de la flore invasive sur la partie Sud-Ouest **au cours de la saison 2025**.

Ces inventaires ont pour finalité d'être transmis par Grand Paris Aménagement à la DRIEAT-IF, qui déterminera si des mesures complémentaires doivent être mises en œuvre en préalable des travaux des phases suivantes.

Carte 1 : Secteurs concernés par la mission 8 – Cartographie des espèces exotiques envahissantes



2. Méthodologie

Les prospections floristiques présentées dans ce rapport ont eu lieu sur l'ensemble du secteur Est de la ZAC dans le cadre d'une mission de suivi écologique faune-flore, et en complément sur la partie Sud-Ouest (Parc à l'anglaise Nord, Sud, Jardins à la française, Pavillon normand), pour le recensement des EVEC.

Ce rapport présente les résultats des prospections concernant la flore exotique envahissante, réalisées en 2025 sur ces secteurs. Les prospections ont débuté par un passage initial durant la période hivernale (février 2025), et ont continué jusqu'au mois d'août.

- ▶ Le secteur Est a fait l'objet de trois passages à l'occasion des suivis floristiques globaux d'une mission parallèle d'inventaire faune/flore, et d'un passage spécifique sur la flore exotique envahissante.
- ▶ Le secteur Sud-Ouest a fait l'objet de deux passages spécifiques pour la flore exotique envahissante.

L'objectif de ces prospections est d'inventorier et de cartographier l'ensemble des espèces végétales considérées comme exotiques envahissantes en Ile de France. La liste des espèces concernées et utilisée dans ce rapport est celle établie par le Conservatoire Botanique du Bassin parisien en 2022.

Voir : WEGNEZ J. 2022. *Les plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France. Actualisation de la liste hiérarchisée, Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Île-de-France, 16 p. + annexes.*

2.1. Planning des inventaires

Les inventaires ont ainsi été réalisés sur les dates suivantes :

Tableau 1 - Calendrier des prospections EVEC

Interventions	Secteur expertisé		Intervenant
	Est	Sud-Ouest	
10/02/2025	X	X	Arthur Bernard / Cyril Bellanger
07/04/2025	X		Arthur Bernard
30/06/2025	X		Arthur Bernard
17/07/2025		X	Arthur Bernard
06/08/2025	X		Arthur Bernard

2.2. Collecte des données sur le terrain et gestion des données d'inventaires faune/flore et milieux naturels

La collecte des données faune/flore et milieux naturels s'effectue à l'aide de tablettes numériques permettant la saisie de données géoréférencées sur le terrain. Cet outil a été mis au point pour répondre précisément aux besoins du métier de naturaliste. Il est utilisé par nos opérateurs depuis 5 ans.

Cet outil apporte **deux intérêts majeurs** :

- ▶ La précision des données collectées : les données sont collectées et géoréférencées directement sur le terrain avec une précision de l'ordre du mètre ;
- ▶ La sécurisation des données collectées : les données sont transmises directement à notre serveur informatique depuis nos tablettes via une connexion 4G. Il n'y a ainsi aucun de risque de perte de données.

La collecte des données terrain est ainsi sécurisée tout en assurant, tout au long de l'étude, un contrôle qualité sans pertes ou lacunes.

3. Résultats des inventaires

Une espèce végétale exotique envahissante (EVEE) est une espèce introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle (volontairement ou fortuitement) et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives.

Considérées comme un des facteurs majeurs de l'érosion de la Biodiversité, les espèces exotiques envahissantes font l'objet de plans d'actions nationaux (Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes de mars 2017) voire de réglementations spécifiques (Arrêté du 14 février 2018 et son complément du 10 mars 2020).

Seize espèces végétales exotiques envahissantes ont été observées sur le site et ses abords immédiats :

Tableau 2 - Liste des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes contactées au sein de la ZAC

Nom latin	Nom français	Statut IDF (CBNBP)	Situation sur le site
<i>Acer negundo</i>	Erable negundo	Avérée, largement implantée	Largement répandue
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	Avérée, largement implantée	Rare, quelques individus
<i>Berberis aquifolium</i>	Mahonia faux-houx	Potentielle, largement implantée	Largement répandue
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleia du père David	Potentielle, largement implantée	Très largement répandue
<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la pampa	Liste d'alerte	Rare, quelques individus
<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle	Potentielle, largement implantée	Largement répandue
<i>Galega officinalis</i>	Sainfoin d'Espagne	Avérée, largement implantée	Rare, quelques individus
<i>Lonicera japonica</i>	Chèvrefeuille du Japon	Liste d'alerte	Rare, quelques individus
<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-verge commune	Avérée, largement implantée	Largement répandue
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier-cerise	Avérée, largement implantée	Très largement répandue
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	Avérée, largement implantée	Rare, quelques individus
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	Avérée, largement implantée	Très largement répandue
<i>Senecio inaequidens</i>	Sénéçon Sud-Africain	Potentielle, largement implantée	Largement répandue
<i>Solidago canadensis</i>	Solidage du Canada	Avérée, largement implantée	Rare, quelques individus
<i>Symphoricarpos albus</i>	Symphorine blanche	Potentielle, largement implantée	Rare, quelques individus
<i>Syringa vulgaris</i>	Lilas	Avérée, largement implantée	Rare, quelques individus

Source statut : Wegnez J., 2022. Les plantes exotiques envahissantes d'Ile-de-France. Actualisation de la liste hiérarchisée. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Ile-de-France. 17 p. + annexes

- ▶ **Cas de la Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*)** : La localisation précise de la Vergerette du Canada n'a pas été relevée sur le site. En effet cette dernière ne figure plus sur la liste des espèces exotiques envahissantes en île de France d'après le Conservatoire Botanique du Bassin parisien (Wegnez J. 2022). Cependant, on peut noter que sa présence est généralisée à l'ensemble du site.
- ▶ **Cas de la Datura (*Datura stramonium*)** : Espèce introduite mais non classée comme invasive dans la région, elle peut cependant être très virulente localement sur des sols nus, et peut poser des problèmes sanitaires en raison de sa toxicité. Elle a été observée au sein d'une friche à l'Est du site.

Les espèces végétales exotiques envahissantes sont localisées et présentées dans des fiches ci-après :

Erable Negundo (Acer Negundo)		Nombre de pieds : ~30	Rang d'invasivité : Avérée, largement implantée	Enjeu moyen
Statut	National	Plante naturalisée ou en voie de naturalisation, ayant tendance à envahir les milieux naturels. Invasive avérée ailleurs en climat similaire.		
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de l'île de France		
Habitat de l'espèce		Forêts alluviales (saulaies, peupleraies, aulnaies-frênaies). Parfois planté dans les parcs (était fréquemment planté au XIXe siècle). Il en existe plusieurs variétés cultivées, notamment à feuilles panachées mais s'échappant rarement des lieux de culture.		
Représentativité à l'échelle du site		Espèce bien répandue à l'Ouest et au Sud du site d'étude.		
Menaces et atteintes pour l'environnement		L'impact de l'Érable negundo est relatif. Des peuplements denses peuvent conduire à une réduction de la biodiversité de la strate herbacée et arborée (Fried 2012, Muller, 2004). En s'implantant au sein des communautés alluviales, il peut modifier la structure et la composition floristique et faunistique et son enracinement superficiel n'assure pas le maintien des berges (Porté in Sarat et al., 2015). Une compétition avec le Saule blanc est reportée sans qu'il n'y ait de véritable exclusion (Fried 2012, Muller, 2004).		

© Sce, hors site

Ailanthé (<i>Ailanthus altissima</i>)		Nombre de pied(s) : <10	Rang d'invasivité : Averée, largement implantée	Enjeu moyen
Statut	National	Invasive avérée secondaire, portant atteinte à la biodiversité, partout en France. Invasives uniquement en milieu fortement anthropisé, mais dont l'invasivité en milieu naturel est connue ailleurs dans le monde dans des régions à climat proche.		 © Sce, hors site
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de l'île de France		
Habitat de l'espèce		Milieux rudéraux (friches, décombres, réseaux routiers et ferroviaires). Parfois grèves sableuses ou graveleuses des rivières.		
Représentativité à l'échelle du site		Quelques pieds présents çà et là.		
Menaces et atteintes pour l'environnement		L' <i>Ailanthus altissima</i> est considérée comme espèce invasive à impact majeur. Cette espèce est répandue au niveau national et régional. Elle fait partie de plantes allélopathiques, qui ont la particularité de libérer certaines substances biochimiques (alcaloïdes, flavonoïdes, glucosinolates, terpénoïdes, etc.) impactant la germination, la croissance, la survie, voire la reproduction des espèces autochtones (obv-na.fr).		

Mahonia faux-houx (<i>Berberis aquifolium</i>)		Nombre de pied : ~50	Rang d'invasivité : Potentielle, largement implantée	Enjeu moyen
Statut	National	Invasive avérée installée à impact majeur/portant atteinte à la biodiversité, dans une majeure partie de la France.		
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de toute l'île de France.		
Habitat de l'espèce		Espèce héliophile ou de demi-ombre, basiphile des substrats légèrement enrichis en nutriments ; Boisement calcicoles rudéralisés, fruticées, friches urbaines, décombres, emprise ferroviaires...		
Représentativité à l'échelle du site		à Présent principalement à l'Ouest du site, plutôt au pied des arbres du parc en condition semi-ombragée.		
Menaces et atteintes pour l'environnement		« Importé en Europe en 1822, cet arbuste est une espèce ornementale relativement courante dans les jardins. Plantée également pour servir de couvert au gibier, le Mahonia à feuille de houx colonise les bois et est dispersé par la faune sauvage qui consomme ses baies et son rhizome. Il se propage aujourd'hui dans les sous-bois et peut présenter localement un caractère envahissant qui peut, comme en Belgique ou en Allemagne, être jugé très problématique (CBN Bailleul, 2015). <i>B. aquifolium</i> peut envahir divers habitats naturels (prairie, forêts et dunes côtières) ou anthropogènes. Dans ces habitats, elle peut entrer en compétition avec la végétation native et causer des impacts négatifs sur la diversité biologique (OEPP, 2020). »		

© Sce, hors site

Buddleia de David (<i>Buddleja davidii</i>)		Surface : Ensemble du site	Rang d'invasivité : Potentielle, largement implantée	Enjeu fort
Statut	National	Plante invasive potentielle susceptible de porter atteinte à la biodiversité : uniquement en milieu fortement anthropisé, mais dont l'invasivité en milieu naturel est connue ailleurs dans le monde dans des régions à climat proche.		
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de toute l'île de France		
Habitat de l'espèce		Milieux perturbés ouverts : voies de chemins de fer, bords de routes, chantiers, friches, ruines, grèves et pelouses sableuses des rivières.		
Représentativité à l'échelle du site		Le Buddleia de David est présent sur l'ensemble du site et colonise tous types de milieux. Il peut former des peuplements très denses au sein des cloîtres notamment.		
Menaces et atteintes pour l'environnement		Le buddléia peut former rapidement des peuplements monospécifiques denses qui peuvent exclure localement d'autres espèces. Il pose un réel problème dans certaines ripisylves (blocage de la régénération naturelle dans les forêts riveraines, concurrence avec les formations pionnières à saules et peupliers, risque de disparition d'espèces endémiques de lits de torrents par modification du milieu et compétition) (Fried 2012 ; FCBN, 2010).		



© Sce, hors site

ZAC MAISON BLANCHE – NEUILLY-SUR-MARNE (93) - GPA
MISE A JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Herbe de la pampa (<i>Cortaderia selloana</i>)		Nombre de pied(s) : <10	Rang d'invasivité : Liste d'alerte	Enjeu faible
Statut	National	Espèce réglementée sur le territoire français. Plante invasive avérée installée , portant atteinte à la biodiversité avec impacts économiques.		
	Régional	Espèce Exotique Envahissante localisée à l'échelle de l'île de France.		
Habitat de l'espèce		Milieux littoraux : dunes, falaises et fourrés arrière-dunaire. Milieux rudéraux perturbés : bords de route, voies ferrées, terrains vagues, remblais.		
Représentativité à l'échelle du site		Quelques pieds sont présents dans les anciens jardins au sud du site, ainsi qu'au sein du quart Nord-Est.		
Menaces et atteintes pour l'environnement		L'Herbe de la Pampa est une espèce à croissance rapide hautement compétitive, utilisant une grande quantité de ressources nutritives au détriment de la flore indigène. Sa croissance rapide et l'accumulation d'une biomasse aérienne et souterraine importante lui permettent de capter la lumière, l'humidité et les nutriments au détriment des autres plantes. La grande quantité de matériaux qu'elle produit est hautement inflammable, augmentant sérieusement les risques d'incendies. Son installation conduit souvent à une modification de la structure et de la composition de la végétation. Sa colonisation représente une menace pour les sites côtiers, dunaires et les pelouses une fois que les plantules sont installées (Fried, 2012 ; Muller, 2004).		

© Sce, hors site

Vergerette annuelle (Erigeron annuus)			Nombre de pied(s) : >100	Rang d'invasivité : Potentielle, largement implantée	Enjeu moyen
Statut	National	Très largement implantée à l'échelle nationale. Aucun impact n'est pour le moment avéré sur la biodiversité.			
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de toute l'île de France.			
Habitat de l'espèce		Berges de cours d'eau, mégaphorbiaies planitiaies collinéennes eutrophiles, friches eutrophiles.			
Représentativité à l'échelle du site		Présente au sein des friches sur l'ensemble du site.			
Menaces et atteintes pour l'environnement		Aucun impact documenté actuellement.			

Photo
© Sce, hors site

Photo
© Sce, hors site

Sainfoin d'Espagne (<i>Galega officinalis</i>)			Nombre de pied(s) : ~10	Rang d'invasivité : Averée, largement implantée	Enjeu moyen
Statut	National	Invasive avérée installée à impact majeur/portant atteinte à la biodiversité, partout en France.			
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de toute l'île de France.			
Habitat de l'espèce		Espèce rudérale, mésophile des substrats enrichis en nutriments. Friches vivaces urbaines, friches ferroviaires, bernes, talus, haut de berge des grands cours d'eau...			
Représentativité à l'échelle du site		Quelques pieds sont présents au Nord-Est du site. L'envahissement reste pour le moment limité.			
Menaces et atteintes pour l'environnement		« Le Sainfoin d'Espagne a également été introduit pour la production fourragère et comme plante ornementale (Fried, 2012). Son développement dans les prairies pâturées pose problème car la plante est très toxique pour le bétail : ses racines le sont à tout moment de l'année et les parties aériennes le deviennent à partir de la floraison (Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantique, 2017). Les impacts sur la végétation indigène sont à préciser (Fried, 2012). Un appauvrissement de la richesse spécifique conduisant à la banalisation de la flore prairiale et de l'entomofaune associée est néanmoins observé par les gestionnaires de ces milieux (Amon-Moreau, 2017). »			

Chèvrefeuille du Japon (<i>Lonicera japonica</i>)		Surface : >1000m ²	Rang d'invasivité : Liste d'alerte	Enjeu moyen
Statut	National	Invasive avérée installée à impact majeur/portant atteinte à la biodiversité, partout en France.		
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de toute l'île de France.		
Habitat de l'espèce		Haies, ripisylves, friches		
Représentativité à l'échelle du site		De nombreux pieds sont présents au sein des jardins au sud du site. L'envahissement n'a pour le moment pas dépassé cette zone, mais les peuplements sont très denses localement.		
Menaces et atteintes pour l'environnement		L'espèce peut former des draperies monospécifiques de plusieurs centaines de mètres carrés en sous-bois, éliminant totalement les espèces indigènes et modifiant la structure des communautés. Il est considéré comme une espèce invasive en région méditerranéenne et il est très dynamique dans les milieux rivulaires du Rhône. Elle peut grimper dans la végétation et étouffer des arbustes et des arbres. Elle peut entraver la régénération des espèces indigènes mais son impact en France reste à évaluer (Fried, 2012).		



© Sce, hors site

Vigne-vierge (<i>Parthenocissus inserta</i>)		Surface : >1000m ²	Rang d'invasivité : Avérée, secondaire	Enjeu moyen
Statut	National	 © Sce, hors site		
	Régional			
Habitat de l'espèce				
Représentativité à l'échelle du site				
Menaces et atteintes pour l'environnement				

Invasive avérée secondaire à impact majeur/portant atteinte à la biodiversité, partout en France.
Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de l'île de France
Espèces hygrocline, des substrats enrichis en nutriments, friches, fruticées eutrophiques, saussaies, lisières et ripisylves rudéralisées, décombres, forêt alluviales...
Présente sur tout le site, elle forme des peuplements plus denses au sein des anciens jardins au sud, et des friches à l'Est.
La Vigne-vierge peut former des peuplements denses dans les ripisylves. Son feuillage abondant peut recouvrir les buissons ou les arbres qu'elle prend comme support. Elle peut également couvrir des surfaces importantes au sol, réduisant la diversité floristique et gênant le rajeunissement du sous-bois (Fried, 2012).

Laurier-cerise (<i>Prunus laurocerasus</i>)			Surface : Ensemble du site	Rang d'invasivité : Averée, largement implantée	Enjeu fort
Statut	National	Invasive avérée installée à impact majeur/portant atteinte à la biodiversité, partout en France.			 © Sce, hors site
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de toute l'île de France			
Habitat de l'espèce		Milieux forestiers et lisières. Il existe de nombreuses variétés de <i>Prunus laurocerasus</i> cultivées, toutes ne présentent pas de tendance à l'invasion.			
Représentativité à l'échelle du site		Très abondant sur l'ensemble du site, il peut former des peuplements denses. Il est aussi présent sous forme de haies paysagères pour séparer les anciens jardins.			
Menaces et atteintes pour l'environnement		Le Laurier-cerise peut localement envahir les sous-bois où son feuillage important entraîne une réduction de lumière pour les herbacées indigènes. Les jeunes individus peuvent former des peuplements très denses et empêcher la régénération naturelle de la forêt (Fried, 2012).			

Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>)			Surface : ~300m2	Rang d'invasivité : Averée, largement implantée	Enjeu moyen
Statut	National	Invasive avérée installée à impact majeur/portant atteinte à la biodiversité, partout en France.			 © Sce, hors site
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de l'île de France			
Habitat de l'espèce		Milieux frais assez riches en azote : lisières fraîches, berges des cours d'eau, fossés et milieux régulièrement perturbés par l'homme (talus, remblais, bords de route...).			
Représentativité à l'échelle du site		Observée sur l'ensemble du site, elle prédomine au niveau des zones rudérales et friches à l'Est où elle forme des peuplements monospécifiques.			
Menaces et atteintes pour l'environnement		« Herbacées vivaces géantes pouvant vivre plusieurs décennies, les renouées asiatiques ont des impacts écologiques majeurs sur l'incidence lumineuse au niveau du sol empêchant la plupart des autres plantes de se régénérer par semis ou même par rejets de souche. Ces effets provoquent une diminution de la richesse spécifique végétale et animale (Bímova et al. 2003, Maerz et al. 2005, Gerber et al. 2008) et des difficultés de régénération des ripisylves avec toutes les conséquences possibles sur les fonctions écosystémiques de celles-ci. » (Source : CDR-EEE)			

Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)		Nombre de pied(s) : >100	Rang d'invasivité : Averée, largement implantée	Enjeu fort
Statut	National	Invasive avérée installée à impact majeur/portant atteinte à la biodiversité, partout en France.		
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de toute l'île de France.		
Habitat de l'espèce		Milieux ouverts perturbés (bords de routes et de voies ferrées, décombres). Milieux alluviaux (pelouses sableuses et friches). Milieux forestiers (coupes forestières, forêts alluviales dégradées).		
Représentativité à l'échelle du site		Largement présent sur l'ensemble du site où il colonise tous types de milieux et peut former des peuplements denses.		
Menaces et atteintes pour l'environnement		Le <i>Robinia pseudoacacia</i> , est une espèce invasive à impact majeur, dont la distribution s'étend à l'échelle nationale et régionale. Cette espèce possède un risque d'invasion élevée et pourrait avoir un impact sur les écosystèmes intéressants (notamment humides) et faire concurrence aux espèces autochtones. Son invasion/dispersion pourrait engendrer un enrichissement du milieu, ce qui modifierai « la composition, la structure et le fonctionnement de certains écosystèmes envahis (obv-na.fr).		



© Sce, hors site

© Sce, hors site

Séneçon du Cap (<i>Senecio inaequidens</i>)			Surface : Moitié est du site	Rang d'invasivité : Potentielle, largement implantée	Enjeu moyen
Statut	National	Invasive avérée installée à impact majeur/portant atteinte à la biodiversité, partout en France.			
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de toute l'île de France.			
Habitat de l'espèce		Milieux rudéraux : bords de routes et de voies ferrées, friches industrielles. Peut potentiellement coloniser les pelouses sèches.			
Représentativité à l'échelle du site		L'espèce est présente dans la moitié Est du site. L'envahissement reste pour le moment limité.			
Menaces et atteintes pour l'environnement		« L'impact environnemental du Séneçon du Cap semble limité car les peuplements denses occupent principalement des milieux anthropiques. [...] Sa dynamique et sa compétitivité est à surveiller dans les habitats naturels ouverts, car il peut former des peuplements denses qui diminuent la biodiversité et entrent en compétition avec des espèces endémiques. » (Source : CDR-EEE)			

© Sce, hors site

Solidage du Canada (<i>Solidago canadensis</i>)		Nombre de pieds : <50	Rang d'invasivité : Averée, largement implantée	Enjeu moyen
Statut	National	Invasive avérée installée à impact majeur/portant atteinte à la biodiversité, partout en France.		
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de toute l'île de France.		
Habitat de l'espèce		Friches vivaces, mégaphorbiaies et ourlets mésohygrophiles à hygrophiles eutrophiles.		
Représentativité à l'échelle du site		Encore peu représentée sur le site, on l'observe cependant dans l'ensemble des secteurs au sein des friches herbacées.		
Menaces et atteintes pour l'environnement		« La colonisation des milieux par les solidages conduit à des peuplements monospécifiques de taille relativement élevée (de 1 à 1,5 m, voire 2,5 m dans les milieux les plus favorables). Ceux-ci empêchent ou retardent la succession naturelle en entravant la colonisation ligneuse. Ils peuvent réduire de moitié la diversité du cortège floristique traditionnel des milieux envahis (Voser-Huber 1983 ; Schuldes et Kuber 1990 in Muller, 2004 ; Fried, 2012) et ont des effets négatifs sur la diversité et l'abondance des pollinisateurs indigènes (Moroñ et al., 2009). » (Source : CDR-EEE)		

© Sce, hors site

Symphorine (<i>Symphoricarpos albus</i>)		blanche	Surface : ~800m ²	Rang d'invasivité : Averée, largement implantée	Enjeu moyen
Statut	National	Invasive avérée installée à impact majeur/portant atteinte à la biodiversité, partout en France.			
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de toute l'île de France.			
Habitat de l'espèce		Espèce mésophile, abords des habitations, friches nitrophiles, haies, lisières anthropisées...			
Représentativité à l'échelle du site		L'espèces forme des fourrés denses au niveau de la bordure Sud-Ouest du site.			
Menaces et atteintes pour l'environnement		La symphorine blanche peut s'étendre rapidement grâce à ses drageons et entrer en compétition interspécifique avec la végétation indigène. Ses fruits sont également toxiques si consommés en grande quantité.			

© Sce, hors site

Lilas (<i>Syringa vulgaris</i>)		Nombre de pied : 1	Rang d'invasivité : Averée, largement implantée	Enjeu faible
Statut	National	Invasive avérée installée à impact majeur/portant atteinte à la biodiversité, partout en France.		
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandue à l'échelle de toute l'île de France.		
Habitat de l'espèce		Espèces plutôt thermophiles des substrats riches en base : coteaux enfrichés, fruticées, lisières forestières, abords des habitations...		
Représentativité à l'échelle du site		Un unique pied a été observé à l'Est du site.		
Menaces et atteintes pour l'environnement		Peu d'informations sont disponibles à ce stade sur l'impact environnemental de cette espèce. Introduite à des fins ornementales, elle peut s'échapper des jardins et former des peuplements denses une fois naturalisée, au détriment de la flore indigène. Elle est particulièrement virulente dans un contexte sableux.		

© Tela Botanica, hors site

© Tela Botanica, hors site

Enjeu fort

Le site d'étude est largement envahi par des espèces exotiques envahissantes. L'enjeu en termes de gestion reste limité en raison du stade très avancé d'envahissement par certaines espèces, pour lesquelles il semble peu réaliste de parvenir à les éliminer complètement à court terme. Leur prolifération peut en revanche être limitée par un travail continu d'entretien. Pour les espèces encore peu implantées sur le site, il est souhaitable de procéder à leur éradication avant tout travaux, afin de limiter leur expansion sur le site.

La mise en place de l'éco-pâturage permet notamment de limiter la prolifération de certaines espèces, mais au détriment également des espèces natives, ce qui peut entraîner des conséquences négatives sur les capacités d'accueil du site pour la faune.

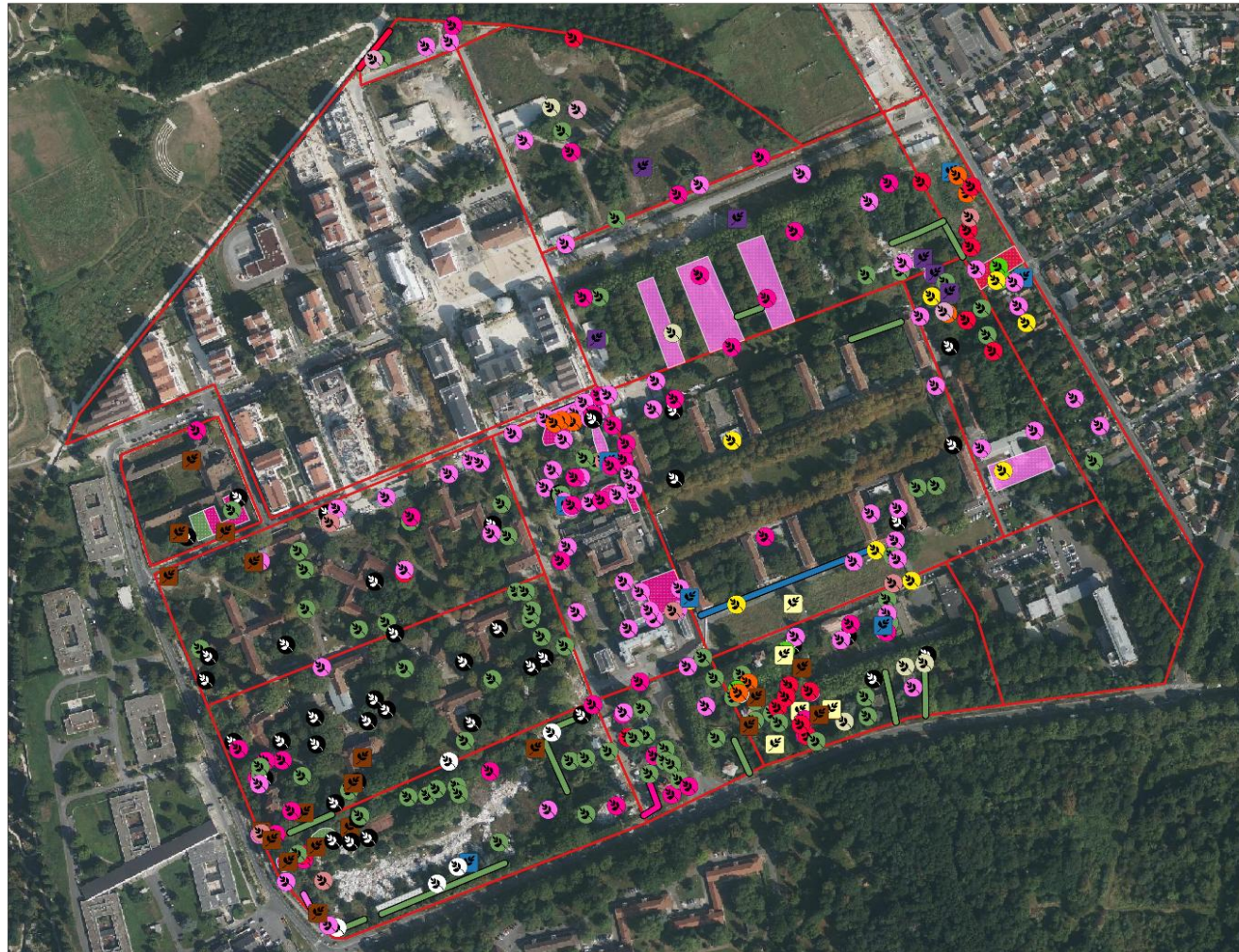
Par ailleurs, en cas de travaux sur le site, il existe un risque fort d'export accidentel des EEEE vers l'extérieur (roues des véhicules, terres excavées etc...). Des mesures spécifiques devront être prises en phase travaux afin de pas contaminer les milieux alentours.

Carte 2 : EVEC présentes sur le site en 2025

Cartographie de la flore exotique envahissante - ZAC Maison-Blanche

Inventaire 4 saisons - ZAC Maison-Blanche
Neuilly-sur-Marne

- Site d'étude
- Espèce exotique envahissante**
- Ailanthus glanduleux -
Ailanthus altissima
 - Buddleia de David -
Buddleja davidii
 - Herbe de la pampa -
Cortaderia selloana
 - Laurier cerise -
Prunus laurocerasus
 - Renouée du Japon -
Reynoutria japonica
 - Robinier faux-acacia -
Robinia pseudoacacia
 - Sénéçon du Cap -
Senecio inaequidens
 - Chèvrefeuille du Japon -
Lonicera japonica
 - Vigne-vierge -
Parthenocissus inserta
 - Solidage du Canada -
Solidago canadensis
 - Symphorine blanche -
Symphoricarpos albus
 - Lilas -
Syringa vulgaris
 - Erable negundo -
Acer negundo
 - Mahonia faux-houx -
Berberis aquifolium
 - Vergerette annuelle -
Erigeron annuus
 - Sainfoin d'Espagne -
Galega officinalis
 - Buddleia de David -
Buddleja davidii
 - Laurier cerise -
Prunus laurocerasus
 - Robinier faux-acacia -
Robinia pseudoacacia
 - Vigne-vierge -
Parthenocissus inserta
 - Vergerette annuelle -
Erigeron annuus
 - Vigne-vierge -
Parthenocissus inserta
 - Laurier cerise -
Prunus laurocerasus
 - Robinier faux-acacia -
Robinia pseudoacacia
 - Symphorine blanche -
Symphoricarpos albus
 - Buddleia de David -
Buddleja davidii

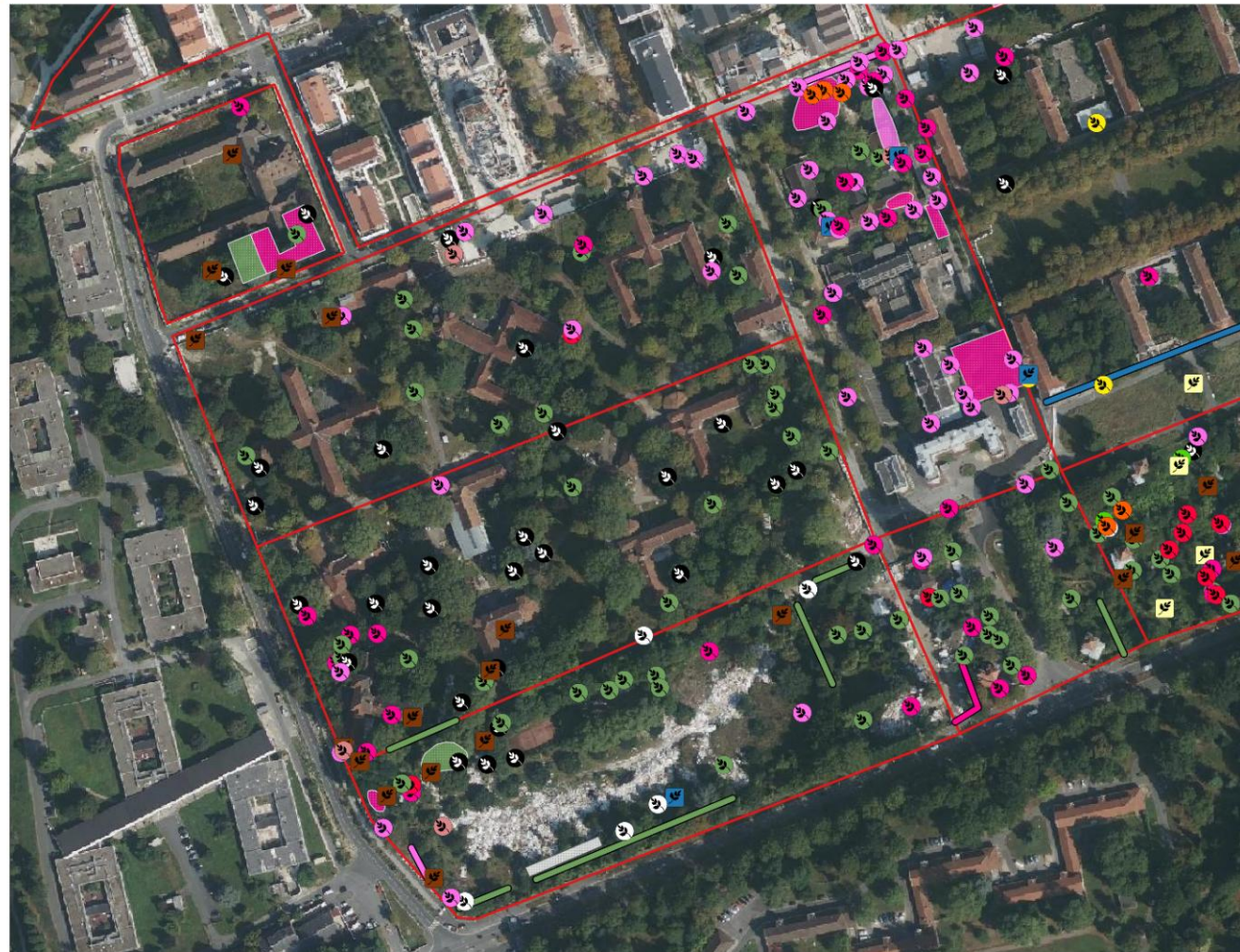


Carte 3 : Cartographie des EVEC secteur Sud-Ouest en 2025

Cartographie de la flore exotique envahissante - ZAC Maison-Blanche, secteur Sud-Ouest

Inventaire 4 saisons - ZAC Maison-Blanche
Neuilly-sur-Marne

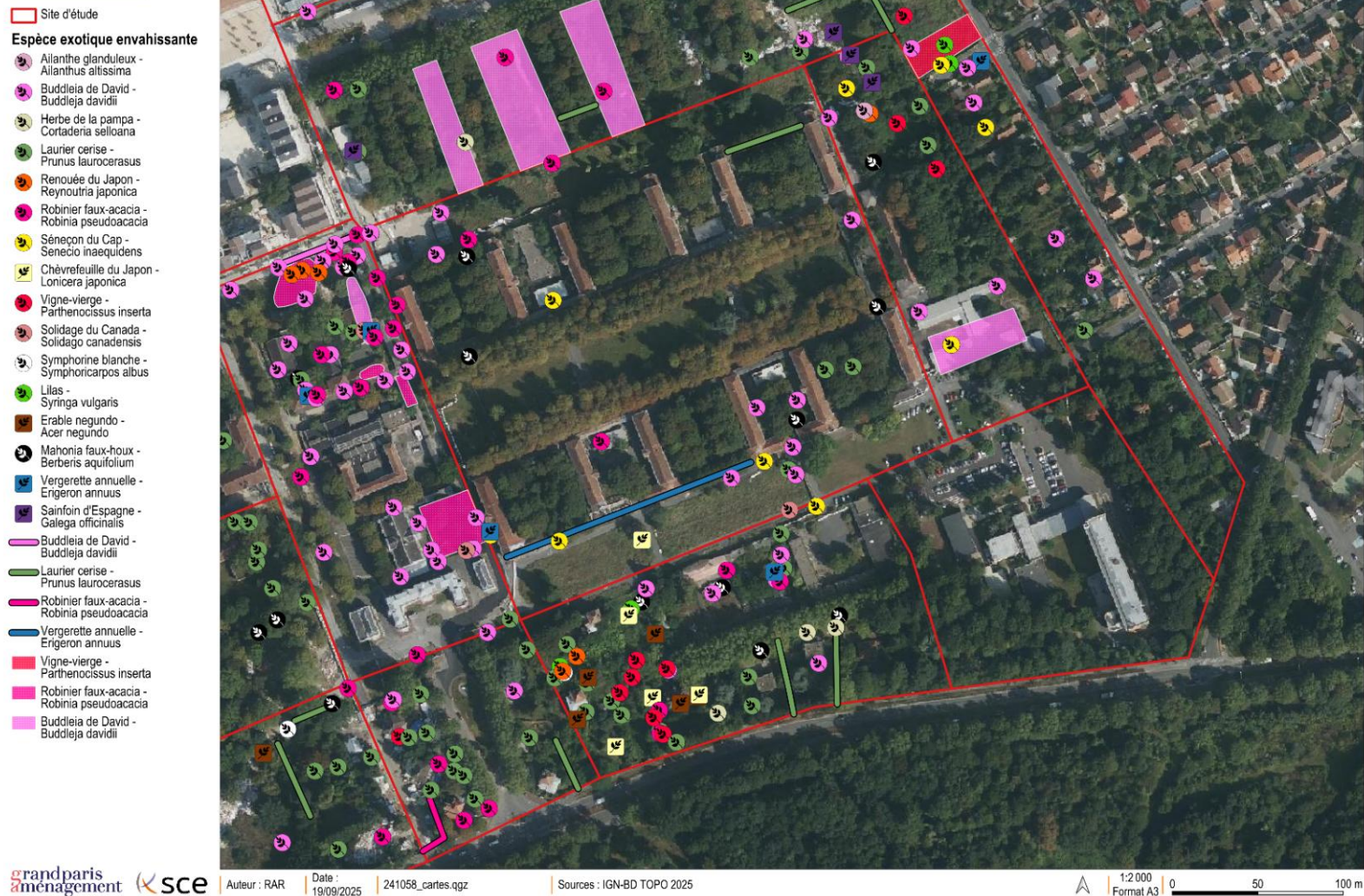
- Site d'étude
- Espèce exotique envahissante**
- Buddleia de David -
Buddleja davidii
 - Laurier cerise -
Prunus laurocerasus
 - Renouée du Japon -
Reynoutria japonica
 - Robinier faux-acacia -
Robinia pseudoacacia
 - Séneçon du Cap -
Senecio inaequidens
 - Chèvrefeuille du Japon -
Lonicera japonica
 - Vigne-vierge -
Parthenocissus inserta
 - Solidage du Canada -
Solidago canadensis
 - Symphorine blanche -
Symphoricarpos albus
 - Lilas -
Syringa vulgaris
 - Erable negundo -
Acer negundo
 - Mahonia faux-houx -
Berberis aquifolium
 - Vergerette annuelle -
Erigeron annuus
 - Buddleia de David -
Buddleja davidii
 - Laurier cerise -
Prunus laurocerasus
 - Robinier faux-acacia -
Robinia pseudoacacia
 - Vergerette annuelle -
Erigeron annuus
 - Laurier cerise -
Prunus laurocerasus
 - Robinier faux-acacia -
Robinia pseudoacacia
 - Symphorine blanche -
Symphoricarpos albus
 - Buddleia de David -
Buddleja davidii



Carte 4 : Cartographie des EVEC secteur Sud-Est en 2025

Cartographie de la flore exotique envahissante - ZAC Maison-Blanche, secteur Sud-Est

Inventaire 4 saisons - ZAC Maison-Blanche
Neuilly-sur-Marne

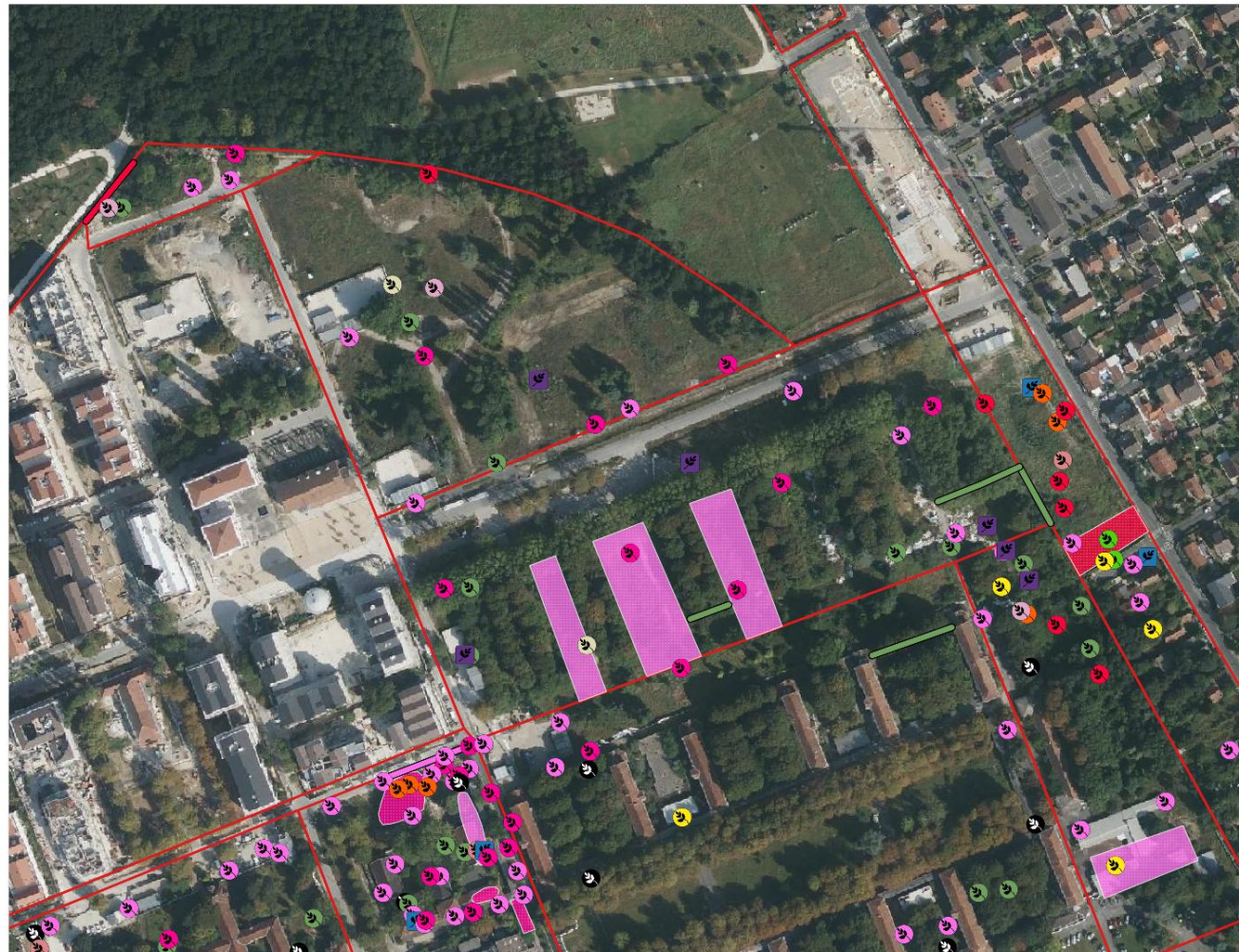


Carte 5 : Cartographie des EVEC secteur Nord-Est en 2025

Cartographie de la flore exotique envahissante - ZAC Maison-Blanche, secteur Nord-Est

Inventaire 4 saisons - ZAC Maison-Blanche
Neuilly-sur-Marne

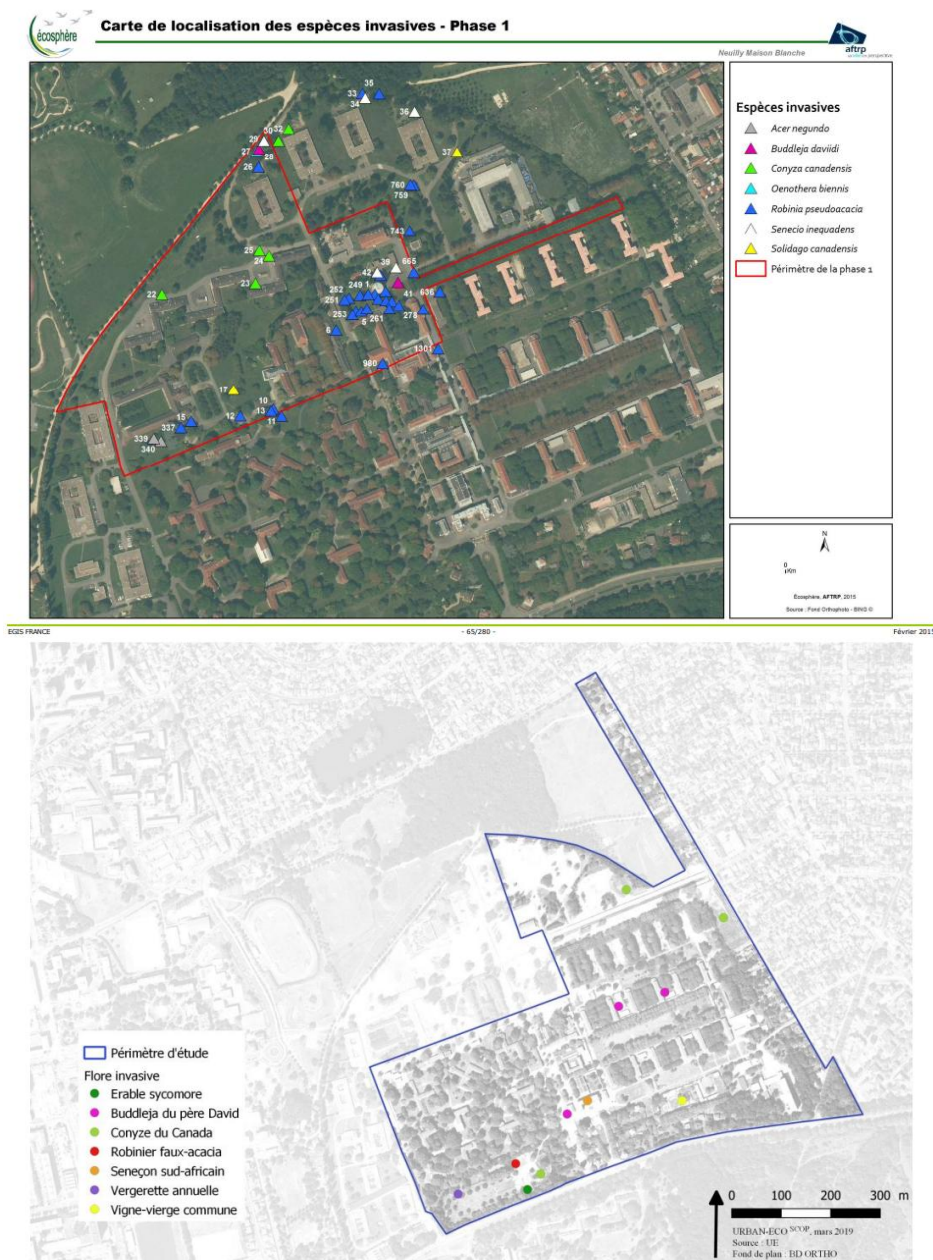
- Site d'étude
- Espèce exotique envahissante
- Ailanthus glandulosa - Ailanthus altissima
 - Buddleia de David - Buddleja davidii
 - Herbe de la pampa - Cortaderia selloana
 - Laurier cerise - Prunus laurocerasus
 - Renouée du Japon - Reynoutria japonica
 - Robinier faux-acacia - Robinia pseudoacacia
 - Seneçon du Cap - Senecio inaequidens
 - Vigne-vierge - Parthenocissus inserta
 - Solidage du Canada - Solidago canadensis
 - Lilas - Syringa vulgaris
 - Mahonia faux-houx - Berberis aquifolium
 - Vergerette annuelle - Erigeron annuus
 - Sainfoin d'Espagne - Galega officinalis
 - Buddleia de David - Buddleja davidii
 - Laurier cerise - Prunus laurocerasus
 - Vigne-vierge - Parthenocissus inserta
 - Vigne-vierge - Parthenocissus inserta
 - Robinier faux-acacia - Robinia pseudoacacia
 - Buddleia de David - Buddleja davidii



4. Evolution de l'envahissement végétale du site

Deux études faune/flore ont déjà eu lieu sur le site d'étude :

- ▶ Etude d'impact EGIS France, février 2015
- ▶ Dossier de dérogation URBAN-ECO, janvier 2019



Carte 6 & 7: Cartographie des EVEC, étude EGIS, 2015 (haut), étude URBAN-ECO, 2019 (bas)

Les espèces exotiques envahissantes recensées chaque année ont été étudiées afin d'appréhender l'évolution du niveau d'envahissement du site. Il faut cependant noter que la liste définissant les espèces exotiques envahissantes dans la région évolue au fil des années. La dernière liste émise par le Conservatoire botanique du Bassin parisien, et utilisée dans cette étude, date de l'année 2022 (WEGNEZ J. 2022), ce qui explique des disparités par rapport aux études antérieures.

Tableau 3 - Flore exotique envahissante recensée au sein de la ZAC Maison-Blanche pour chaque étude

Taxon	Statut IDF	2015	2019	2025
<i>Acer negundo</i> Erable negundo	Avérée, largement implantée	X	X	X
<i>Ailanthus altissima</i> Ailanthus glanduleux	Avérée, largement implantée			X
<i>Berberis aquifolium</i> Mahonia faux-houx	Potentielle, largement implantée			X
<i>Buddleja davidii</i> Buddleia de David	Potentielle, largement implantée	X	X	X
<i>Conyza canadensis</i> Vergerette du Canada	Non invasive (2022)	X	X	Présente mais déclassée
<i>Cortaderia selloana</i> Herbe de la pampa	Liste d'alerte			X
<i>Erigeron annuus</i> Vergerette annuelle	Potentielle, largement implantée		X	X
<i>Galega officinalis</i> Sainfoin d'Espagne	Avérée, largement implantée			X
<i>Lonicera japonica</i> Chèvrefeuille du Japon	Liste d'alerte			X
<i>Oenothera biennis</i> Onagre bisanuelle	Non invasive (2022)	X	Déclassée	Déclassée
<i>Parthenocissus inserta</i> Vigne-vierge	Avérée, largement implantée		X	X
<i>Prunus laurocerasus</i> Laurier cerise	Avérée, largement implantée			X
<i>Reynoutria japonica</i> Renouée du Japon	Avérée, largement implantée			X
<i>Robinia pseudoacacia</i> Robinier faux-acacia	Avérée, largement implantée	X	X	X
<i>Senecio inaequidens</i> Séneçon Sud-africain	Potentielle, largement implantée	X	X	X
<i>Solidago canadensis</i> Solidage du Canada	Avérée, largement implantée	X		X
<i>Symphoricarpos albus</i> Symphorine blanche	Potentielle, largement implantée			X
<i>Syringa vulgaris</i> Lilas	Avérée, largement implantée			X

On observe ainsi 9 nouvelles espèces exotiques envahissantes recensées en 2025, qui n'avaient pas été signalées dans les études précédentes :

- ▶ Ailanthus glanduleux (*Ailanthus altissima*)
- ▶ Mahonia faux-houx (*Berberis aquifolium*)
- ▶ Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*)
- ▶ Sainfoin d'Espagne (*Galega officinalis*)
- ▶ Chèvrefeuille du Japon (*Lonicera japonica*)
- ▶ Laurier cerise (*Prunus laurocerasus*)
- ▶ Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)
- ▶ Symphorine blanche (*Symphoricarpos albus*)
- ▶ Lilas (*Syringa vulgaris*)

L'envahissement végétal du site semble ainsi se poursuivre de manière importante. L'arrivée de nouvelles espèces a pu être favorisée par les différents chantiers en cours, entraînant le passage de nombreux véhicules et personnes, la mise à nu des sols, l'apport de matériaux exogènes au site...

5. Conclusion

Tous les milieux de la ZAC sont concernés par la présence d'EVEE. Certaines zones comme le quart Nord-Est restent relativement épargnées, avec la présence ponctuelle de quelques pieds. En revanche d'autres secteurs comme les cloîtres ou certains fourrés, sont largement envahis par des EVEE qui forment par endroit des peuplements denses quasi-monospécifiques (c'est le cas notamment pour le Buddleia de David ou le Robinier faux-acacia). Cette dynamique semble s'être accélérée depuis les derniers inventaires réalisés, avec l'arrivée de nouvelles espèces très virulentes telles que la Renouée du Japon ou le Sainfoin d'Espagne. Des actions d'éradication peuvent être entreprises avec pour cible les espèces encore peu implantées au sein de la ZAC.

Une gestion par éco-pâturage a été mise en place dans certains secteurs, notamment au niveau des prairies de fauche. Ce mode de gestion a permis de réduire drastiquement la quantité d'espèces exotiques envahissantes non ligneuses dans ces secteurs, au détriment cependant de la flore native. Un pâturage intensif et continu sur l'ensemble des milieux ouverts peut paradoxalement diminuer les capacités d'accueil pour la faune du site, notamment par la dégradation des zones de nidification de l'avifaune ou de leurs zones d'alimentation, et la réduction des habitats favorables à l'entomofaune. Si l'éco-pâturage est maintenu à l'échelle de la ZAC, ce qui semble être l'orientation privilégiée, il serait judicieux de **conserver certaines zones prairiales durant les périodes de forte sensibilité pour la faune**.

Différents modes de gestion existent par ailleurs pour les espèces exotiques envahissantes, qui peuvent varier selon l'espèce concernée.

Il existe de nombreuses ressources documentaires sur le sujet, un certain nombre de ces méthodes sont recensées par le « Centre de ressources espèces exotiques envahissantes » ([CDR-EEE](#)).

6. Bibliographie

► Bibliographie Flore / Habitats utilisée durant les inventaires terrain ou la rédaction de ce rapport

AMON-MOREAU. 2017. *Gestion du Sainfoin d'Espagne par l'EPTB Seine Grands Lacs. Séminaire sur les espèces exotiques envahissantes, Parc naturel régional de la Montagne de Reims, 27 avril 2017. 31 pp.*

AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. et HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France. Paris. 80 p.*

BISSARDON M., GUIBAL L. & RAMEAU J.-C., 1997. *Corine biotopes. Version originale. Types d'habitats français. ENGREF, Nancy, 217 p.*

CORDIER J. 2025. *Clés de détermination de la flore du Centre - Val de Loire. Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 824 p.*

CORDIER J. (coord.), 2013 – *Liste rouge des Plantes vasculaires de la région Centre : 97 - 171, in Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2014 – Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre. Nature Centre éd., Orléans, 504 p.*

DESMOULINS F. & Emeriau T. (2022). *Liste des espèces végétales invasives du Centre-Val de Loire, version 3.2. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre-Val de Loire, 39p.*

FERNEZ T. LAFON P. et HENDOUX F. (coord.), 2015 – *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France. Paris. 2 volumes : méthodologie : 68 p. + Manuel pratique : 224 p.*

FRIED G. 2012. *Guide des plantes invasives. Belin, Paris, 272 pp.*

JAUZEIN P. & NAWROT O., 2013. *Flore d'Île-de-France. Clés de détermination, taxonomie, statuts. Editions Quae. 606 p.*

LEVY, V. (coord.), WATTERLOT, W., BUCHET, J., TOUSSAINT, B. & HAUGUEL J.-C., 2015 – *Plantes exotiques envahissantes du Nord-Ouest de la France : 30 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 140 p. Bailleul.*

LOUVEL J., GAUDILLAT V. & PONCET L., 2013. *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.*

MULLER S. (coord.). 2004. *Plantes invasives en France. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 168 pp.*

UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France.*

TISON J.-M. & DE FOUCAULT B. (coords), 2014. – *Flora Gallica. Flore de France. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.*

VALLET J. ET DAHIREL M. - 2024. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France, version 21 juin 2024. Fichier Excel disponible sur <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/catalogues.jsp>*

WEGNEZ J. 2022. *Les plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France. Actualisation de la liste hiérarchisée, Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Île-de-France, 16 p. + annexes.*

Sites consultés

- ▶ <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index> : site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel ;
- ▶ <https://lobelia-cbn.fr/> : Système d'information CBN, Flore – Fonge – Végétations – Habitats
- ▶ <https://base-information-especes-introduites.fr/base-especes/> : Centre de ressources
Espèces exotiques envahissantes – Base espèces

7. Recueil photographique d'EVEE du site



Symphorine blanche



Erable negundo



Renouée



Mahonia faux-houx



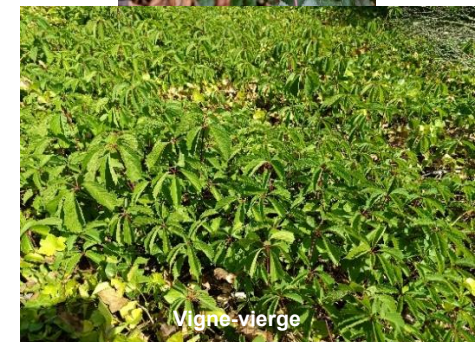
Vergerette annuelle



Sainfoin d'Espagne



Chèvrefeuille du
Japon



Vigne-vierge



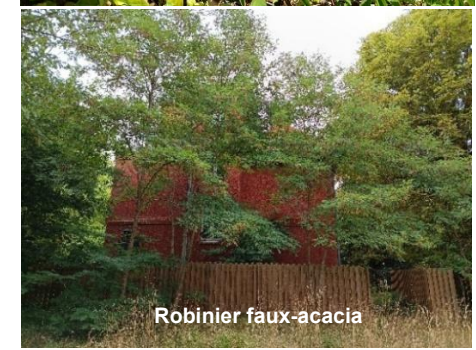
Ailanthé glanduleux



Solidage du Canada



Laurier-cerise



Robinier faux-acacia



sce

Aménagement
& environnement

www.sce.fr

GROUPE KERAN